

**PROCÈS-VERBAL  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU VENDREDI 30 SEPTEMBRE 2022**

2022 – n°49

Le conseil d'administration de l'association « GENERATIONS MOUVEMENT – Fédération de la Mayenne » s'est réuni le vendredi 30 septembre 2022 au siège social de l'association situé 76 boulevard Lucien Daniel à Laval, sous la présidence de **M. Yvon DELCOURT, Président.**

**Étaient présents :**

Soizic AUBERT - Francis BIGOT – Alain BOUSSAT - Gérard BRIELLE - Jacques BRILLET– Jean-Norbert BRILLET – Monique BRUNET - Michel DALIBARD – Yvon DELCOURT – Marie-Jo DELSART – Didier DEVIN - Joël ELIE – Chantal FLEURY – Annick FOUCAULT – Jean-Claude GEVRAISE - Daniel GRAND - Michel HOCDE – Bernard LECLERC – André LEVEQUE - Michel MADIOT – Christian MAUBOUSSIN – Joël MAUGENDRE - Bernard MORICE – Jean-Pierre NOEL – Solange PAUMARD – Maryvonne PICAUT - Nicole RAGAZZO – Michel ROBERT – Georges ROMAGNE - Jean-Pierre ROUXEL – Jacqueline TERRIEN - Jean-Claude VOISIN

**Étaient excusés :**

Françoise ANDRE – Louis GARNIER - Nadine GLINCHE – Rolande Le RICHOMME – Chantal LOURDAIS – André PIERRE

\*\*\*

**I - Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du vendredi 6 mai 2022**

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

**II - Bilan financier**

Nous avons réussi à limiter les frais pour les spectacles « Du rire et des chansons » et ainsi enregistrer un bénéfice de 330€.

Y. Delcourt annonce des déficits pour les fêtes de l'amitié des secteurs Centre-Ouest et Centre-Est.

Il cite également les clubs n'ayant pas réglé leur cotisation 2022 et demande aux responsables de Territoires et/ou secteurs concernés de faire le nécessaire.

**III - Point sur les adhésions**

A ce jour, nous comptons 188 clubs pour 12 816 adhérents, contre 13 450 adhérents en 2021.

Au final, cela représente une baisse de 4.5%, un taux nettement inférieur à la moyenne des autres départements.

Nous comptons 1 473 nouveaux adhérents cette année, ce qui est équivalent au niveau d'avant Covid

Depuis **quelque** temps, nous attirons tous les ans 10% de nouveaux adhérents, 12 à 13% quittent le Mouvement.

3 clubs ont quitté GM 53 : Senonnes et St Georges s/E. Les adhérents de Montourtier sont partis à Montsûrs.

En 2021, GM 53 était 4<sup>ème</sup> département au niveau national avec 13 450 adhérents.

Les cartes 2023 vont bientôt être éditées. Cette année, on demande juste la liste des personnes décédées pour les mises à jour. Les cartes 2023 seront imprimées en novembre pour une distribution en décembre avec le « Flash Infos ».

#### **IV - Cotisation 2024**

Y. Delcourt informe le Conseil que la cotisation nationale va passer à 2 €. L'assurance, quant à elle, sera à 1.90 €. GM 53 absorbe les augmentations successives depuis plus de 2 ans, y compris l'extension concernant le Covid. Y. Delcourt propose de passer la cotisation 2024 à 7.60 €. S. Aubert intervient en suggérant de l'arrondir à 8 €.

Alain Boussat signale que Groupama augmente sa cotisation mais baisse aussi sa couverture. En effet, il a eu un problème avec une personne de son groupe lors d'un séjour ANCV.

Groupama a calculé que les 5% offerts sur les contrats auto et habitation représentent 120 000 € à 140 000 € pour la Mayenne. JP. Noël indique que cela fait un « cadeau » de 20 € à 30 € par personne.

Alain précise que nous n'avons pas revalorisé la cotisation depuis 2018.

En absorbant les différentes augmentations, la part départementale a de fait baissé (pour Groupama, + 0.25 € entre 2018 et 2022).

Y. Delcourt annonce que l'assurance des clubs devrait être à 1 €, et que les adhérents qui voyagent avec les clubs auront une augmentation de 1 % et 1.5 %. Pour l'instant, nous n'avons aucune confirmation.

B. Morice parle du cas de Ste Suzanne qui refuse d'adhérer à GM53.

#### **V - Spectacle « Les dames sans gêne »**

Y. Delcourt fait lecture des articles qui lui posent problème dans le contrat.

S'il n'a pas de contact avec Frédéric, le commercial de Divan Productions, d'ici le 7 octobre, il dénoncera le contrat.

JN. Brillet doit réunir sa Commission dès que possible pour trouver les spectacles 2023.

#### **VI - Formations 2022 et 2023**

MJ. Delsart informe les nouveaux administrateurs que, tous les ans, nous invitons les responsables de clubs, actuels ou futurs, à participer à une formation, gratuite, organisée à Laval.

Au niveau régional, il y a aussi la formation « Les nouveaux administrateurs veulent savoir » qui a pour but de présenter le Mouvement et préciser le rôle d'un administrateur.

Sont intéressés : G. Romagné, A. Lévêque, J. Terrien, M. Brunet, F. Bigot.

3 d'entre eux pourraient y aller en 2023 et les 2 autres en 2024.

D. Devin fait un rappel sur les consignes de sécurité à respecter quand les clubs louent des salles pour leurs manifestations. Faire attention aux issues de secours par exemple. Il aimerait que cet élément soit abordé lors des formations PST.

## Formations informatiques

Alain regrette que les adhérents ne viennent plus à eux, il faut relancer la machine.

La Commission s'engage à faire de la publicité sur le site et dans le Flash. JP. Noël propose de faire un mailing aux responsables de club, mais souligne que sur 900 envois, seuls 300 sont ouverts. J. Maugendre indique que les mails de GM53 arrivent parfois en spams et qu'ils ne sont donc pas ouverts. Alain conseille à tous de faire très attention au piratage.

## SAGA :

JP. Noël annonce le développement de nouveaux modules sur les mailings. L'outil comptabilité vient d'être mis en place pour les clubs. Y. Delcourt propose de faire un article à ce sujet dans le prochain Flash.

JP. Noël déplore que la pandémie ait freiné les choses, et qu'il soit nécessaire de relancer la machine. A. Boussat demande aux administrateurs de passer les informations aux personnes qu'ils croisent, de dire également que les personnes peuvent refaire une nouvelle session de formation si elles en ont besoin. A. Boussat va aussi mettre à jour les flyers.

JP. Noël demande à M. Robert, administrateur MSA, la raison pour laquelle il sera plus difficile d'obtenir des salles en 2023. Ce dernier explique que le Ministère des Finances impose de ne pas dépasser 9m<sup>2</sup> par collaborateur, y compris les salles de réunion. La MSA sera donc amenée à vendre ou louer les surfaces en trop.

Comme la MSA est devenue MSA 53-61-72, il y a donc des bureaux vides.

## VII - Calendrier 2023 : AG, spectacles, réunions de secteur, Conseils, Bureaux

Un calendrier prévisionnel est distribué en séance.

## VIII - Résidences vacances Néméa

Nous n'avons pas de dépliants à distribuer pour le moment.

Néméa peut nous proposer des locations en saison basse à 195 € pour 4 personnes.

Il est prévu de donner un catalogue à chaque club à l'occasion de la distribution du Flash si possible.

L'organisation sera différente de celle de Tohapi : les personnes donnent 3 lieux et Néméa confirme celui qui est disponible.

## IX - Tohapi : point sur 2022 et nouvelle organisation 2023

67 semaines réservées en 2022

Changement pour 2023 : Céline devra transmettre les coordonnées des personnes intéressées à Monique pour qu'elle puisse répondre au plus vite.

## X - ANCV 2023

14 séjours au programme

Pour la Corse, JP. Noël propose d'inclure dans le tarif des sorties en mer initialement en option.

Il reste une certaine incertitude quant au prix de base du séjour. En effet, les lieux d'hébergement souhaitent augmenter un peu le tarif pour tenir compte de l'inflation. L'ANCV doit étudier la question et nous tenir au courant. Quant au transport, il a déjà augmenté de 17 %.

La semaine prochaine, envoi d'un courrier à 520 personnes avec la fiche de préinscription et un descriptif succinct des séjours. Réponse avant le 31 décembre 2022.

L'acompte est de 150 € pour tous les séjours, sauf celui pour Borgo qui est de 250 €.

Environ 2 mois avant le séjour, envoi d'un courrier pour donner les détails et demander le solde.

Reste 3 séjours sans accompagnateur : Bois d'Amont, Murol et St Jean-de-Sixt. Rappel : l'administrateur volontaire ne paie que le transport, c'est un cadeau de GM53.

## **XI - Site internet**

Le site a été complètement remis à jour. A. Boussat informe le Conseil qu'il est possible de donner le numéro de portable des responsables de club avec des garanties.

Y. Delcourt propose que chaque administrateur demande à ses responsables de club s'ils acceptent qu'on indique leurs numéros de portable sur le site. Réponse rapide directement à Alain.

\*\*\*

### ***Interruption de séance pour la remise du cadeau à Mme Odile Nedjaai***

*Odile Nedjaai (adhérente à l'Amicale du territoire d'Ambrières-les-Vallées) a remporté la 1<sup>ère</sup> place au concours « Novella » 2022 organisé par la Fédération nationale pour sa nouvelle « Edgar ».*

*Elle a été récompensée par Azureva, partenaire de GM, qui a offert un séjour pour deux personnes dans un centre de vacances de son choix.*

*Odile participe depuis 2 ans au concours départemental de dictée où elle s'est classée 2<sup>ème</sup> mais n'a pas encore pu se rendre au concours national.*

*Y. Delcourt invite Mme Nedjaai à assister à l'assemblée générale 2023 où il lui sera remis officiellement sa récompense.*

*Elle a aussi gagné un concours de poésie avec la RATP et son « haïku » a été affiché dans le métro l'été dernier.*

\*\*\*

## **XII - Madagascar**

Y. Delcourt a interrogé le National sur le pourquoi d'une augmentation de 50% sur les grandes boîtes. La réponse est dans les augmentations que nous subissons tous : métal, beurre, farine, œufs, ...

J. Maugendre se demande à quoi sert l'argent récolté avec la vente de gâteaux.

Céline précise qu'il sert à payer l'envoi d'un container dans lequel nous mettons du matériel agricole et scolaire, des livres, du matériel hospitalier.

## **XIII - Référents : Animation culture, Animation Loisirs et Sports, Assurance, Communication, Développement, Environnement, Formation, SAGA, Social Santé, Solidarité Madagascar, Tourisme et partenariats, Animateur Web**

La Fédération nationale souhaite avoir des référents pour :

- Animation culture – formation de 2 jours au National ou en local – A. Boussat et J. Brillet
- Animation Loisirs et Sports – A. Lévêque
- Assurance – M. Dalibard + JP. Noël
- Communication – J. Brillet + A. Boussat
- Développement – M. Dalibard et Y. Delcourt
- Environnement –
- Formation – JC Voisin + A. Boussat
- SAGA – JP. Noël
- Social Santé – Ch. Fleury et B. Morice
- Solidarité Madagascar – M. Madiot et Ch. Mauboussin
- Tourisme et partenariats – JN. Brillet et JP. Noël
- Animateur Web – A. Boussat

## Commissions

MJ. Delsart suggère de repérer dans les clubs des personnes qui correspondent à ces profils et qui pourraient avoir envie de nous rejoindre.

## XIV – Dictée

MJ. Delsart poursuit avec la sélection de dictée au niveau des territoires fixée au 21 novembre 2022. Elle explique l'organisation pour les nouveaux administrateurs.

MJ. Delsart et M. Picaut soulignent que tout le monde peut participer. C'est avant tout un moment de convivialité destiné à entretenir sa mémoire, quel que soit son niveau scolaire. Plusieurs de nos gagnants(es) se sont passionnés(es) pour cette activité au moment de la retraite et se sont entraînés(es) pour réussir des concours.

## XV - Tour de table et questions diverses

- M. Dalibard est fier d'avoir contribué à remettre en route le Territoire de Mayenne. Il a été décidé de fusionner les 2 Territoires : Mayenne-Est et Mayenne-Ouest.

Un terrain dans les environs proches du lieu de la Journée de la forme et de la convivialité permettrait d'envisager le foot en marchant, en portant une attention particulière à la sécurité.

- Ch. Fleury

Elle va essayer d'organiser une Fête de l'amitié Nord-Ouest.

- JC Voisin se retire peu à peu de ses responsabilités en raison de problèmes de santé.

Louverné a des gens sur place pour la formation informatique, ils demandent juste un peu d'aide pour démarrer.

- JN Brillet

Son Territoire lui cause un peu de souci à cause du club de Bouessay qui souhaite arrêter.

La Fête de l'amitié Sud-Est est incertaine, il n'a que peu de réponses à ce jour.

Il est convenu d'aller rendre visite à St Denis d'Anjou pour l'aider à reprendre ses activités.

Il évoque le problème d'une personne qui est tombée au cours d'une séance de gym douce. Elle s'est cassé le col du fémur et a été opérée le lendemain de sa chute.

Après étude du dossier, il apparaît que Groupama ne peut pas intervenir car il n'y a pas de faute du club. Siel Bleu ne peut pas non plus être mis en cause car la séance était adaptée à l'âge des personnes et la dame est tombée seule.

- A. Foucault

Le club a participé au Forum des associations de la commune, mais ne pense pas que cela va beaucoup jouer sur les adhésions 2023.

- J. Elie

Familles Rurales de Bazougers arrêtant le portage des repas, la Mairie a demandé au club de reprendre cette activité. J. Elie n'est pas pour.

- F. Bigot

Le club de Lassay se porte bien, mais c'est le seul dans le Territoire.

Les concours de belote ont du mal à fonctionner, ils n'arrivent à avoir que la moitié des effectifs habituels.

- M. Madiot  
Le club ne va pas pouvoir organiser le repas annuel parce que les salles de L'Huisserie doivent être rénovées.
  
- G. Romagné  
Andouillé : le club ne va pas bien. Il est difficile de convaincre les adhérents de relancer le club. Le Président ne transmet pas les informations. Il faudrait arriver à reformer un Bureau complet pour repartir. La responsable des associations à la Mairie d'Andouillé envisage un rapprochement du club avec celui de La Baconnière. G. Romagné s'en préoccupe.
  
- J. Terrien  
Les coprésidents de Jublains ne passent pas les informations. C'est une adhérente qui se renseigne auprès de J. Terrien pour les diffuser.  
Le loto qu'elle a organisé a été un échec, probablement à cause des Virades de l'Espoir, du beau temps et d'un gros loto dans les environs au même moment.

\*\*\*

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 17h.

La Secrétaire :

Le Président :

Monique BRUNET

Yvon DELCOURT